



ÉCLAIRAGES ET SYNTHÈSES

PORTRAIT SOCIO-ÉCONOMIQUE DES ALPES-MARITIMES



SOMMAIRE

- p.2 Un faible dynamisme démographique au sein d'une population relativement âgée
- p.3 Une économie présentielle prépondérante mais fragile
- p.4 Une reprise modérée de l'emploi
- p.5 Le profil des emplois (DADS 2016)
- p.6 Deux tiers des offres diffusées se répartissent sur 4 domaines professionnels
- p.7 Un accroissement du potentiel d'emploi
- p.8 La durée des embauches - les intentions d'embauche issues de l'enquête Besoins en Main d'Œuvre 2018
- p.9 Les difficultés de recrutement et les métiers en tension en région
- p.10 Un marché du travail moins fortement dégradé
- p.11 La demande d'emploi des hommes âgés de 25 à 49 ans en baisse - Selon les chiffres de la demande d'emploi de longue durée, l'enlèvement au chômage perdure
- p.12-13 Les mutations du marché du travail - Le retour à l'emploi des demandeurs d'emploi - L'employabilité des demandeurs d'emploi selon le domaine recherché
- p.14 Les mobilités géographiques et professionnelles des demandeurs d'emploi
- p.15 En résumé...
- p.16 Avertissements et définitions
- p.17 Méthodologie

L'essentiel

Le portrait socio-économique présenté dans ce support a pour objectif d'identifier les principales caractéristiques du marché du travail pour le territoire et son environnement. Il vise à mieux comprendre les enjeux en termes d'emploi et de chômage.

Les chiffres clés du territoire :

- **1 080 600** habitants au 1^{er} janvier 2018
- **157 000** établissements actifs au 31 décembre 2015
- **402 200** salariés des secteurs public et privé au 30 juin 2018
- **123 500** offres diffusées sur le site de www.pole-emploi.fr de juillet 2017 à juin 2018
- **9.7%** de taux de chômage au 2^{ème} trimestre 2018
- **110 200** demandeurs d'emploi toutes catégories au 2^{ème} trimestre 2018, dont 51% des demandeurs d'emploi indemnisés
- **103 800** demandeurs d'emploi inscrits catégories en A, B et C au 2^{ème} trimestre 2018, dont 15% de bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (RSA), 9% de bénéficiaires d'obligation d'emploi et 9% résidents en Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV).



Un faible dynamisme démographique au sein d'une population relativement âgée

Au 1^{er} janvier 2018, le nombre d'habitants du département des Alpes-Maritimes dépasse les 1 million [cf. **Tableau 1**]. La densité de population est de 252 habitants au km² (118 / Km² pour FM⁽¹⁾). Cela représente le vingtième département le plus peuplé de la France métropolitaine.

Autrefois dynamique sur le plan démographique, le département affiche un rythme de progression plus mou ces dernières années. Il est passé de +0.6% en moyenne par an entre 1999 à 2008 (+0.6% FM) à +0.1% en moyenne par an entre 2010 et 2015 (+0.5% FM). Ce faible accroissement est essentiellement dû au solde naturel (écart entre les naissances et les décès).

Au 1^{er} janvier 2018, les moins de 25 ans sont moins nombreux dans les Alpes-Maritimes qu'en France métropolitaine, ils représentent 26% de la population (30% FM).

Tableau 1

Estimation de la population au 1^{er} janvier 2018

	Nombre d'habitants		Poids	
	France	Alpes-Maritimes	France	Alpes-Maritimes
Hommes	31 500 300	512 200	48%	47%
Femmes	33 517 800	568 400	52%	53%
- 25 ans	19 329 400	284 200	30%	26%
25-49 ans	20 312 300	323 500	31%	30%
50 ans & +	25 376 400	472 900	39%	44%
Ensemble	65 018 100	1 080 600	100%	100%

Source: INSEE, Recensement de la population

À l'inverse, les 50 ans et plus comptent pour une part plus importante dans le département (44%), dont 24% (19% FM) pour les plus de 65 ans. La population départementale reste vieillissante.

Tableau 2

Estimation de la population active au 1^{er} janvier 2015

	Nombre d'actifs		Poids	
	France	Alpes-Maritimes	France	Alpes-Maritimes
15-24 ans	3 162 700	46 700	11%	10%
25-54 ans	22 494 500	362 000	75%	74%
55-64 ans	4 256 300	78 800	14%	16%
Ensemble	29 913 500	487 500	100%	100%

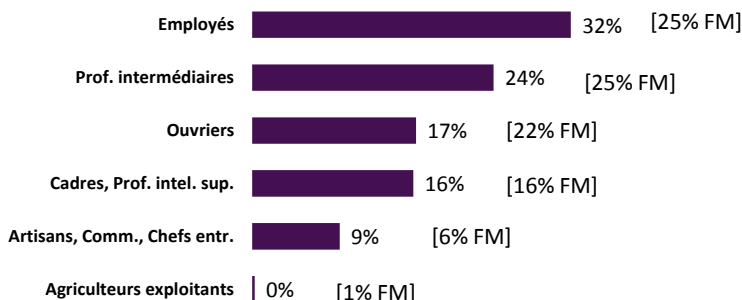
Source: INSEE, Recensement de la population

Le nombre d'actifs début 2015 est de 487 500, soit 74% des 15-64 ans (74% FM) [cf. **Tableau 2**]. Parmi les 55-64 ans, près de trois sur cinq est actif.

Les actifs du département sont toujours composés en majorité d'employés et de professions intermédiaires. Les Alpes-Maritimes comptent plus d'employés et d'artisans, commerçants, chefs entreprises et moins d'ouvriers que la moyenne nationale.

Graphique 1

Répartition des actifs par catégorie socioprofessionnelle en 2015



Source: INSEE, Recensement de la population

La catégorie socioprofessionnelle de la population active continue à s'élever entre 2010 et 2015 : davantage d'artisans, commerçants, chefs entreprises (+0.4 pt), de cadres et professions intellectuelles supérieures (+0.6 pt) et moins d'ouvriers et d'employés (-1.0 pt et -0.5 pt) [cf. **Graphique 1**].

EN SAVOIR PLUS

- [Les résultats du recensement de la population publiés par l'INSEE](#)
- «Atlas régional – Provence-Alpes-Côte d'Azur parmi les nouvelles régions françaises » (INSEE N°4 Juin 2016)

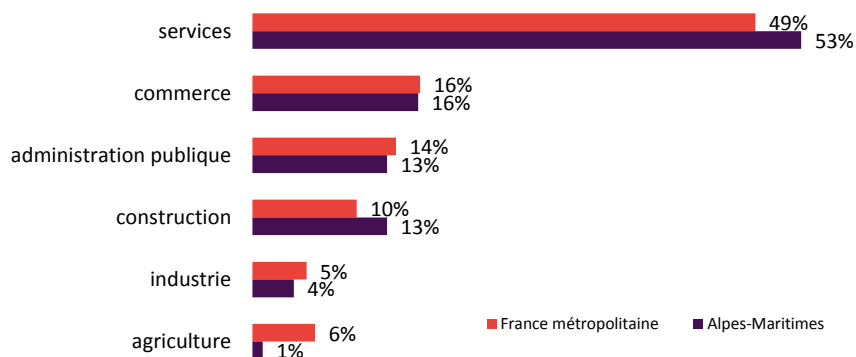
⁽¹⁾ FM = France métropolitaine

Une économie présentielle prépondérante mais fragile

Fin 2015, 157 000 établissements composent le tissu productif départemental, soit 2% de l'ensemble des établissements de France métropolitaine. Ce nombre varie peu par rapport à fin 2014 (-0,4%). L'économie des Alpes-Maritimes est orientée sur la production de biens et de services auprès des personnes présentes sur le territoire, résidentes ou touristes : fin 2015, le poids de l'emploi présentiel est toujours supérieur à celui de France métropolitaine (78% contre 71%) [cf. Graphique 2]. Selon l'INSEE, dans les Alpes-Maritimes, 9,2 % des emplois sont des emplois touristiques. Le département tient une place prépondérante dans l'économie touristique régionale, à lui seul, il concentre 34,6 % des emplois touristiques de la région. L'enquête Besoins en Main d'Œuvre (BMO) de Pôle emploi confirme l'orientation touristique de l'économie du département, ainsi les Serveurs de cafés, de restaurants, les Aides, apprentis, employés polyvalents de cuisine et les Professionnels de l'animation socioculturelle représentent les trois métiers les plus recherchés en 2018 sur ce territoire.

Graphique 2

Répartition du tissu économique par secteur d'activité au 31 décembre 2015

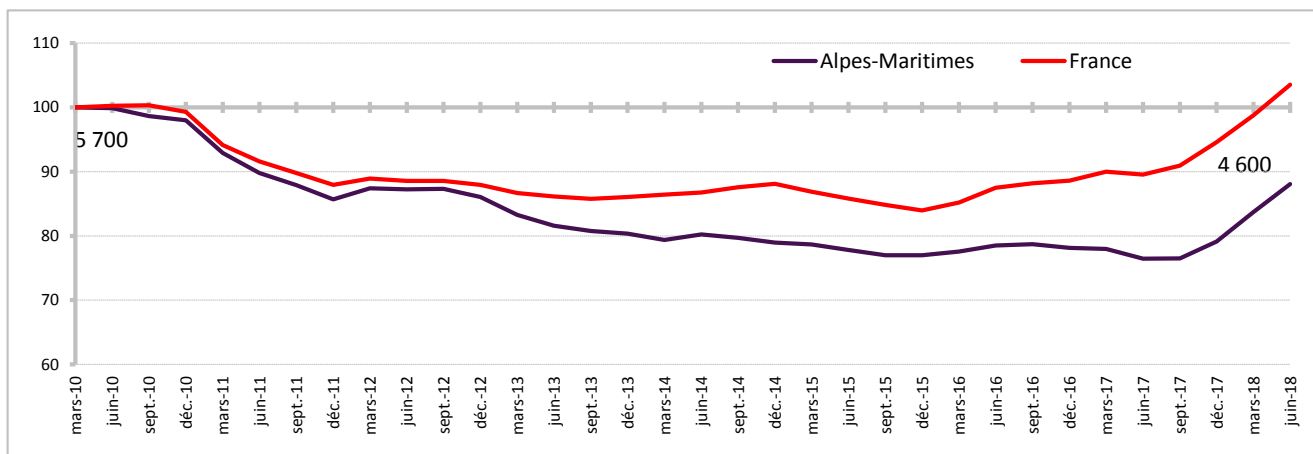


Source: INSEE, Connaissance Locale de l'Appareil Productif (CLAP)

Le tissu économique des Alpes-Maritimes est marqué par l'importance des entreprises de moins de 10 salariés (96% contre 94% FM). Le taux de création d'entreprise est de 13% en 2015 (12% FM). À fin juin 2018, le volume de créations de micro-entreprises sur 12 mois augmente de +31% dans les Alpes-Maritimes (+25% FM) et le volume global de création d'entreprise atteint son plus haut niveau depuis fin 2012. Ce pic de croissance nationale et départemental découle notamment d'un contexte politique plus lisible avec des projets tel que la loi PACTE [cf. Graphique 3]. Dans le même temps, le nombre de défaillances sur douze mois diminue de -14%, (-7% FM), pour s'établir à 1 350 dans les Alpes-Maritimes.

Graphique 3

Évolution du cumul trimestriel des créations d'entreprises - indice base 100 au 31 mars 2010



Source: INSEE, répertoire des entreprises et des établissements (Sirene).

Une reprise modérée de l'emploi

À fin juin 2018, 402 200 personnes sont salariées dans les Alpes-Maritimes, que leur employeur soit privé ou public. Au niveau du secteur public, l'INSEE a révélé que 86 300 salariés (dont 2 200 contrats aidés) travaillaient dans la fonction publique fin 2011, soit 19% de l'emploi total départemental (20% FM).

Tableau 3

Embauches (nouvelles entrées + reconduction) en contrat aidé, hors contrat de génération

	Cumul de janvier à juin 2018	
	France	Alpes-Maritimes
Contrats uniques d'insertion dont non marchand (CAE/PEC)	51 900	1 000
dont marchand (CIE)	51 600	1 000
	300	0
Contrats d'apprentissage	47 500	700

Sur le passé récent, les aides en faveur de l'emploi ont été modifiées. Les CIE étant supprimés, 1 000 embauches en Parcours Emploi Compétentes (PEC) ont été contractées à fin juin 2018 dans les Alpes-Maritimes [cf. [Tableau 3](#)].

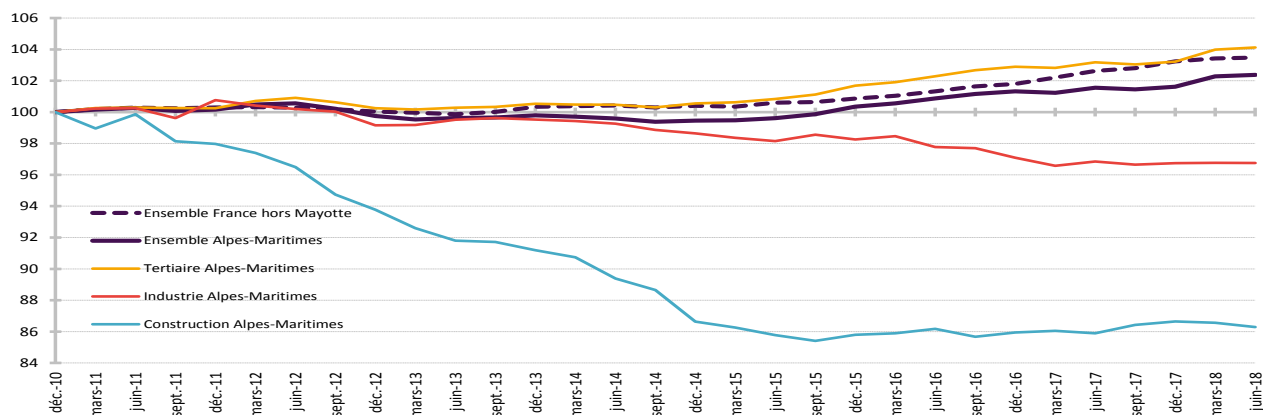
Source: DIRECCTE, Politiques d'aide à l'emploi

Dans les Alpes-Maritimes, le nombre de salariés a peu varié entre 2010 et 2014 et reprend de la force depuis. Ce nombre augmente de +0.8% par rapport à fin juin 2017, comme en France (Hors Mayotte) [cf. [Graphique 4](#)].

Le secteur de l'industrie a perdu des emplois (-0.1% entre juin 2017 et juin 2018). Par ailleurs, le secteur de la construction gagne légèrement des postes depuis un an (+0.5% entre juin 2017 et juin 2018) après s'être maintenu depuis 2016. Le secteur tertiaire, quant à lui, n'ayant été que faiblement impacté par la crise économique, continue à générer des emplois supplémentaires (+0.9% entre juin 2017 et juin 2018). Le recours à l'intérim perdure depuis juin 2015 (+18% entre juin 2017 et juin 2018). Ainsi, sur un an, hormis pour l'industrie, l'ensemble des secteurs d'activité présente une hausse du nombre de salariés.

Graphique 4

Évolution de l'emploi salarié (indice de référence au 31 décembre 2010 = 100)



Source: Estimations d'emploi trimestrielles ACOSS-URSSAF, DARES, INSEE

EN SAVOIR PLUS

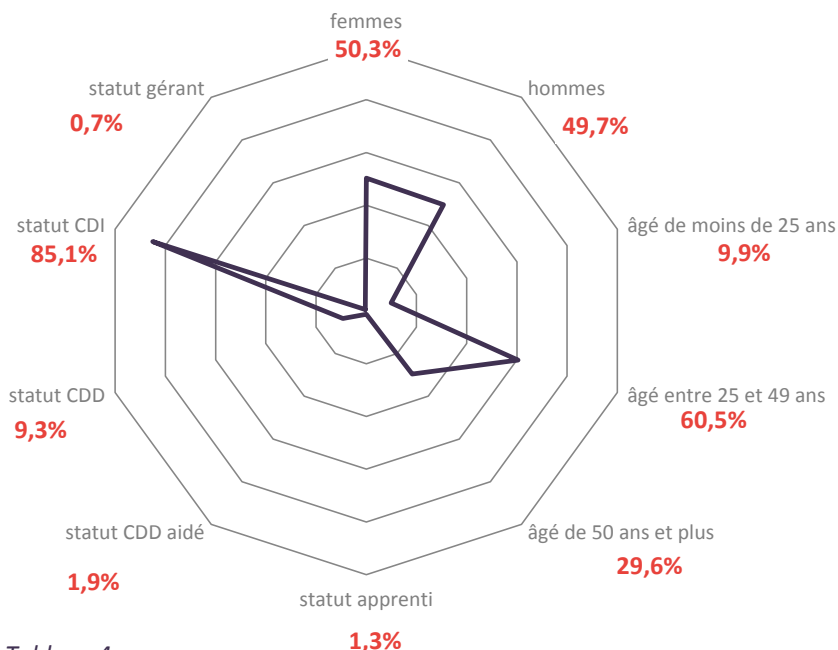
- [Les indicateurs clés de la Direccte Provence-Alpes-Côte d'Azur](#)



Le profil des emplois DADS 2016 (Déclaration Annuelle de Données Sociales)

Graphique 5

Répartition des effectifs salariés par sexe, âge, statut



À fin 2016, 309 400 personnes étaient salariées dans les Alpes-Maritimes, selon le champ de la statistique DADS [cf. Graphique 5]. Le salarié type est âgé de 25 à 49 ans, en CDI.

29% des femmes travaillent à temps partiel, contre 12% pour les hommes. 9% des femmes travaillent à mi-temps (5% des hommes) [cf. Tableau 4].

L'étude des DADS fait ressortir l'administration publique générale comme le 1^{er} secteur employeur du département en NACE 700. Viennent ensuite les secteurs de la restauration traditionnelle et de conseil en système et logiciels informatiques [cf. Tableau 5].

Tableau 4

Répartition du temps de travail par sexe

	femmes	hommes	ensemble
quotité de travail de moins de 25%	4%	3%	3%
quotité de travail entre 25% et 50%	5%	2%	4%
quotité de travail entre 50% et 75%	11%	5%	8%
quotité de travail de 75% et plus	10%	2%	6%
temps plein	71%	88%	79%

Source: DADS

Tableau 5

Les 10 premiers secteurs employeurs (NACE 700)

	Effectifs	Part
Administration publique générale	33 300	11%
Restauration traditionnelle	10 000	3%
Conseil en systèmes et logiciels informatiques	9 000	3%
Hôtels et hébergement similaire	8 800	3%
Activités hospitalières	8 400	3%
Nettoyage courant des bâtiments	7 200	2%
Hypermarchés	5 400	2%
Restauration de type rapide	5 000	2%
Hébergement médicalisé pour personnes âgées	4 500	1%
Supermarchés	4 500	1%
Ensemble des secteurs d'activité (NAF 700)	309 400	100%

Source: DADS

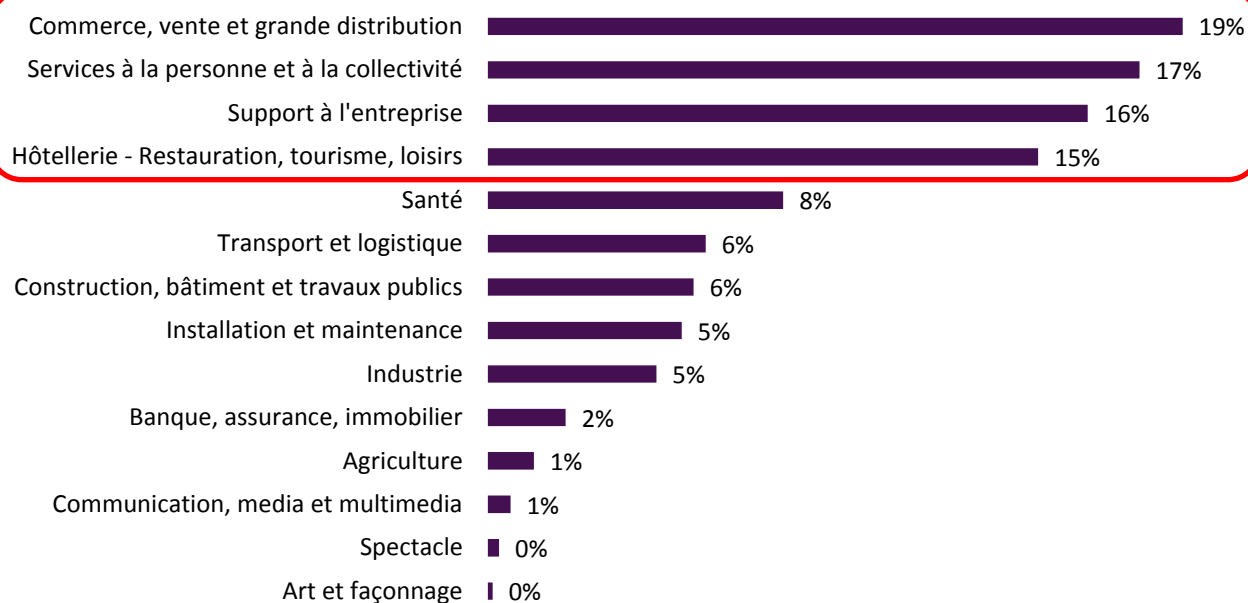
Deux tiers des offres d'emploi diffusées se répartissent sur quatre domaines professionnels

Afin d'accroître la transparence du marché du travail, Pôle emploi a mis en place un agrégateur des offres d'emploi. Les offres d'emploi diffusées par Pôle emploi et publiées sur le site internet de Pôle emploi proviennent ainsi de deux sources : les offres déposées directement à Pôle emploi par les employeurs et les offres transmises à Pôle emploi par des sites partenaires pour rediffusion.

De juillet 2017 à juin 2018, 123 500 offres d'emploi nouvelles ont été diffusées sur le site de Pôle emploi dans les Alpes-Maritimes. 55% de ces offres ont été collectées par Pôle emploi et 45% transmises par des sites partenaires. Sur cette même période, les métiers du commerce et des services à la personne et à la collectivité enregistrent le plus grand nombre d'offres diffusées avec respectivement 19% et 17% chacun. Le support à l'entreprise suit avec 16% devant les métiers de l'hôtellerie restauration (15%) [cf. Graphique 6].

Graphique 6

Répartition par métier agrégé des offres d'emploi diffusées sur le site de Pôle emploi de juillet 2017 à juin 2018



Source: Pôle emploi, offres transmises par les partenaires et offres déposées à Pôle emploi, données brutes

Tableau 6

Top 5 des métiers recherchés par les entreprises (offres diffusées) et ceux recherchés par les demandeurs d'emploi

Classement Offres diffusées (cumul 12 mois glissants)	Volume	Classement DEFM toutes catégories (en moyenne sur 12 mois glissants)	Volume
M1805 Études et développement informatique	4 560	D1214 Vente en habillement et accessoires de la personne	3 916
G1402 Management d'hôtel-restaurant	4 464	K1304 Services domestiques	3 849
M1203 Comptabilité	3 711	G1803 Service en restauration	3 394
G1602 Personnel de cuisine	3 701	K2204 Nettoyage de locaux	3 168
K1303 Assistance auprès d'enfants	3 494	M1607 Secrétariat	3 050

Source: Pôle emploi, offres transmises par les partenaires et offres déposées à Pôle emploi, données brutes, STMT

NB : Le nombre d'offres diffusées et le nombre de demandeurs d'emploi pour ces 5 métiers représentent respectivement 16% et 15% de l'ensemble.

EN SAVOIR PLUS

- [Étude sur les 54 métiers en tension structurelle en région \(ORM, Pôle emploi, Direccte, Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur\)](#)



Un accroissement du potentiel d'emploi

L'analyse des données ACOSS des flux d'emploi, à travers les Déclarations Préalables À l'Embauche (DPAE), confirme un contexte favorable. En effet, à fin juin 2018, le nombre de déclarations d'embauche sur le premier semestre augmente de +9% sur un an et s'établit à 427 100 unités. En clair, le nombre d'effectifs salariés recensés à la fin du 2^{ème} trimestre 2018 augmente et cette tendance peut être due à de la création nette d'emploi sur la période.

Par ailleurs, l'ACOSS fournit une statistique de l'emploi salarié privé à un niveau plus fin, par secteur d'activité, par an (fin 2017) et par commune. Les missions intérimaires représentent toujours une DPAE sur trois en 2018, cependant le secteur utilisateur est inconnu. De plus, pour qu'une DPAE ait un effet sur l'emploi, il est intéressant de distinguer celles dont l'emploi est durable, i.e. d'une durée de plus de six mois (14% de l'ensemble). Ces deux grandeurs permettent d'identifier les secteurs porteurs. L'emploi salarié privé indique dans quels secteurs les travailleurs occupent un emploi à la fin de l'année, tandis que les DPAE mettent en lumière les secteurs qui ont recruté un emploi durable au cours de l'année.

Les secteurs qui ont employé davantage de salariés à fin 2017 par rapport à fin 2016 sont les services administratifs et de soutien (+2.1%) et le commerce (+0.8%). A contrario des secteurs ont perdu des emplois, notamment les activités financières, d'assurance et immobilières qui connaissent un recul de -2.7% sur la même période.

Le nombre de DPAE d'emploi durable a augmenté entre 2016 et 2017, de l'ordre de +21%, et se chiffre à 119 300 pour l'année 2017. Le secteur de l'hébergement & restauration et de la construction sont les secteurs qui ont plus embauché au cours de l'année [cf. Graphique 7].

Graphique 7

Répartition des DPAE emploi durable et des effectifs salariés privés hors intérim par secteur d'activité (période d'observation année 2017)



Source: ACOSS - URSSAF, déclarations préalables à l'embauche

EN SAVOIR PLUS

- [Les publications de l'ACOSS-URSSAF](#)

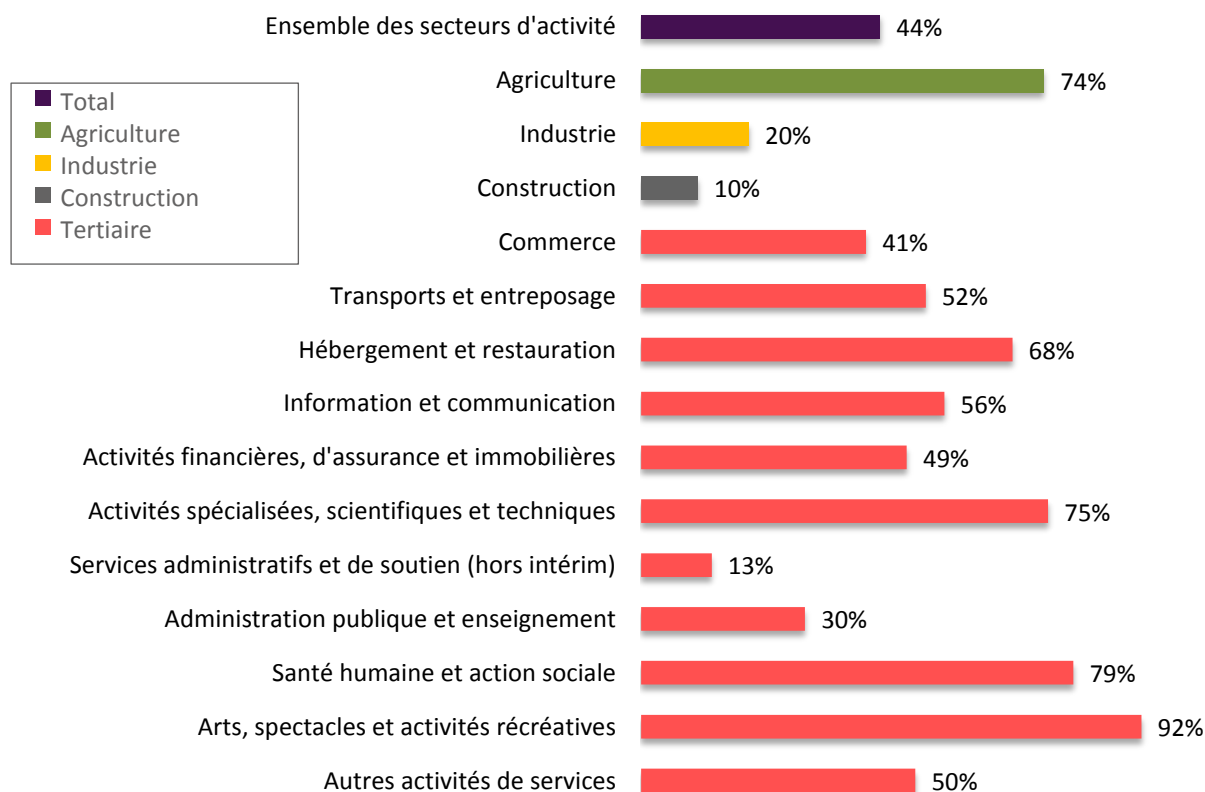


La durée des embauches

Plus de quatre DPAE sur dix concernent des contrats d'une durée inférieure à un mois. Néanmoins, pour la plupart des secteurs d'activité, le poids de ces contrats est supérieur [cf. Graphique 8], notamment pour certains secteurs « saisonniers », comme l'agriculture, le spectacle et l'hébergement restauration. À noter que les industries, les entreprises de la construction ainsi que les services administratifs et de soutien embauchent majoritairement en contrat supérieur à un mois.

Graphique 8

Poids des contrats de moins d'un mois dans les DPAE par secteur d'activité (période d'observation juillet 2017 – juin 2018)



Les intentions d'embauche issues de l'enquête Besoins en Main d'Œuvre 2018

Les intentions de recrutement des employeurs pour 2018 progressent de +23%, après +8% en 2017, et représentent 51 900 embauches potentielles. La proportion d'établissements envisageant de recruter en 2018 est significativement supérieure à celle de la campagne précédente. Selon le CREDOC, c'est le signe d'une embellie confirmée pour l'économie, ce qui entraîne mécaniquement une augmentation importante du nombre de projets d'embauche. Les établissements de services sont les premiers contributeurs du département avec 78% des projets de 2018. Le commerce regroupe 12% des recrutements potentiels, la construction 5%, l'agriculture, industrie agroalimentaire 3% et l'industrie 2%. Les Serveurs de cafés, de restaurants, les Aides, apprentis, employés polyvalents de cuisine et les Professionnels de l'animation socioculturelle représentent les trois métiers les plus recherchés en 2018 au sein des Alpes-Maritimes (respectivement 8%, 6% et 5% de l'ensemble des intentions d'embauche du département).

EN SAVOIR PLUS

- [Tous les résultats de l'enquête BMO 2018 en région Provence Alpes Côte d'Azur \(24 documents\)](#)
- [Requêteur de données enquête BMO 2018 \(pole-emploi.org\)](#)



Les difficultés de recrutement et les métiers en tension des Alpes-Maritimes

Parmi les projets de recrutement déclarés par les employeurs dans l'enquête Besoins en Main d'Œuvre (BMO) pour l'année 2018, 44% sont jugés difficiles par les employeurs [cf. Tableau 7].

Tableau 7

Top 10 des métiers difficiles à recruter dans les intentions d'embauche

Métier FAP	Part de difficulté
1 Ingénieurs, cadres études & R&D informatique, responsables informatiques	83%
2 Employés de la banque et des assurances	81%
3 Aides à domicile et aides ménagères	81%
4 Employés de maison et personnels de ménage	77%
5 Coiffeurs, esthéticiens, hydrothérapeutes	76%
6 Techniciens et agents de maîtrise de la maintenance et de l'environnement	71%
7 Sportifs et animateurs sportifs (encadrants)	70%
8 Télévendeurs	70%
9 Professionnels de l'animation socioculturelle (animateurs et directeurs)	67%
10 Conducteurs routiers et grands routiers	65%
Ensemble du territoire	44%
Ensemble de la France métropolitaine	44%

Source: Besoins en main d'œuvre 2018

Pour le calcul des métiers en tension [cf. Tableau 8], afin d'exclure la saisonnalité et la précarité prégnantes dans certains métiers, la méthodologie a été enrichie de deux critères :

- La part de saisonnalité dans les intentions d'embauche BMO doit être inférieure à la moyenne régionale,
- La part des emplois durables dans les offres d'emploi diffusées doit être supérieure à la moyenne régionale.

Tableau 8

Top 10 des métiers en tension conjoncturelle dans les offres d'emploi

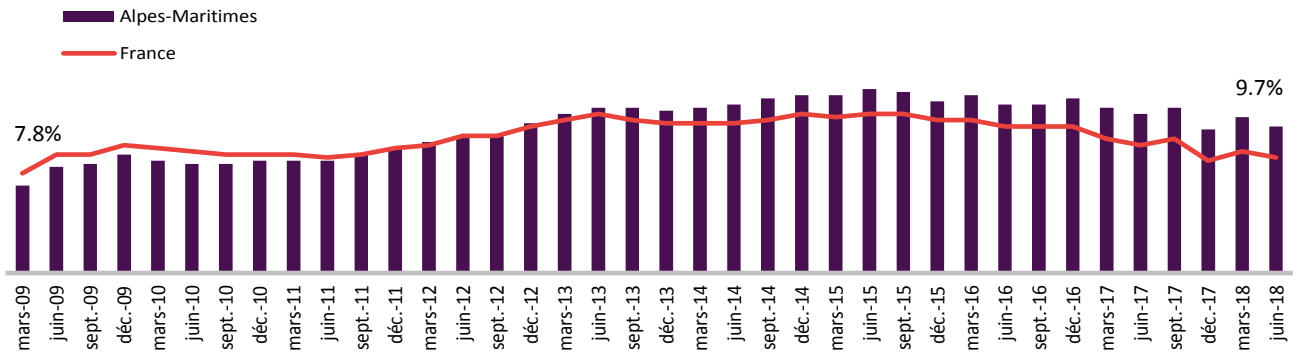
Métier ROME	Nombre d'offres d'emploi	Part des contrats durables
1 M1805 Études et développement informatique	4 560	98%
2 M1203 Comptabilité	3 711	84%
3 K1303 Assistance auprès d'enfants	3 494	72%
4 J1501 Soins d'hygiène, de confort du patient	2 557	76%
5 K1302 Assistance auprès d'adultes	2 204	91%
6 D1402 Relation commerciale grands comptes et entreprises	2 147	96%
7 D1301 Management de magasin de détail	1 377	97%
8 D1407 Relation technico-commerciale	1 294	96%
9 D1403 Relation commerciale auprès de particuliers	1 172	95%
10 M1202 Audit et contrôle comptables et financiers	1 080	97%
Ensemble du territoire	123 490	60%
Ensemble de la France entière	7 176 801	60%

Source: Voir page avertissements et définitions

Un marché du travail moins fortement dégradé

Le département maralpin est parmi les plus touchés par le chômage de France métropolitaine, il se positionne en 23^{ème} position. Malgré une baisse de -0.4 pt sur un an, le taux de chômage départemental s'établit au 2^{ème} trimestre 2018 à 9.7%, un taux toujours supérieur à celui du national (8.7%). L'écart avec le niveau national se creuse depuis début 2013 (0.7 point en moyenne). Le taux de chômage reprend une valeur équivalente à celle de fin 2012 [cf. Graphique 9].

Graphique 9
Taux de chômage localisé

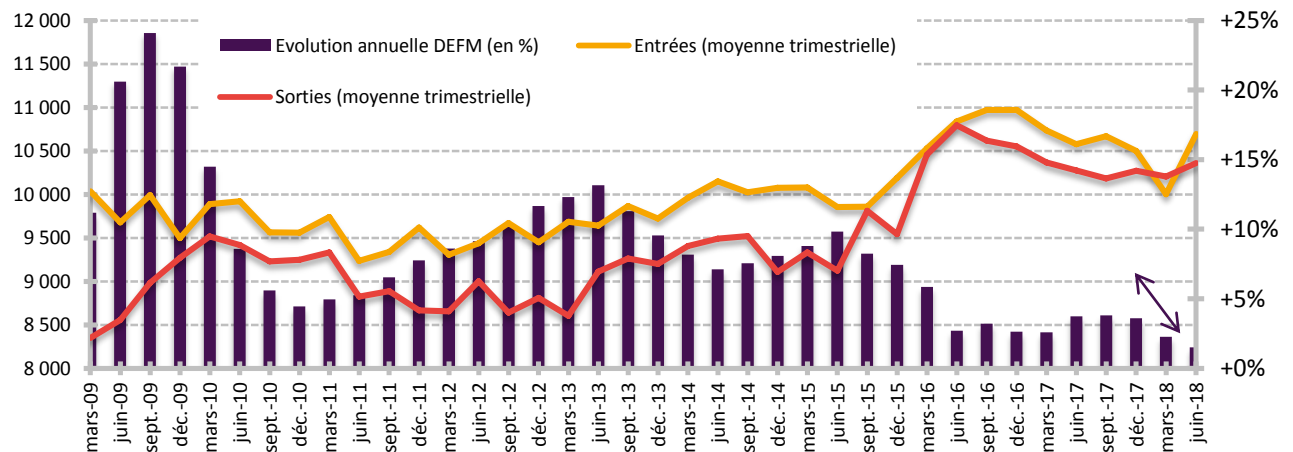


Source: INSEE, enquête Emploi

Du côté de la demande d'emploi, le nombre de personnes inscrites à Pôle emploi ne diminue pas, il progresse moins fortement, chaque année, depuis début 2016 (hausse inférieure à +4%) [cf. Graphique 10]. Ainsi, la hausse pour les catégories ABC (demandeurs d'emploi à la recherche d'un emploi et immédiatement disponibles) est de +1.5% dans les Alpes-Maritimes entre le 2^e trimestre 2017 et celui de 2018 (+1.0% FM).

L'écart entre les entrées et les sorties des listes de Pôle emploi s'est réduit mais les entrées sont toujours supérieures aux sorties. Au 2^e trimestre 2018, 1 500 demandeurs d'emploi supplémentaires sont comptabilisés dans le département par rapport au 2^e trimestre 2017, au sein des catégories ABC, atteignant les 103 800.

Graphique 10
Évolution annuelle de la DEFM cat. ABC, cumul des entrées et des sorties



Source: Pôle emploi – DIRECCTE, STMT (données CVS-CJO)

EN SAVOIR PLUS

- [Le taux de chômage localisé en région, ses départements et ses zones d'emploi](#)
- [Statistiques Trimestrielles du Marché du Travail \(STMT\) en région Provence-Alpes-Côte d'Azur](#)



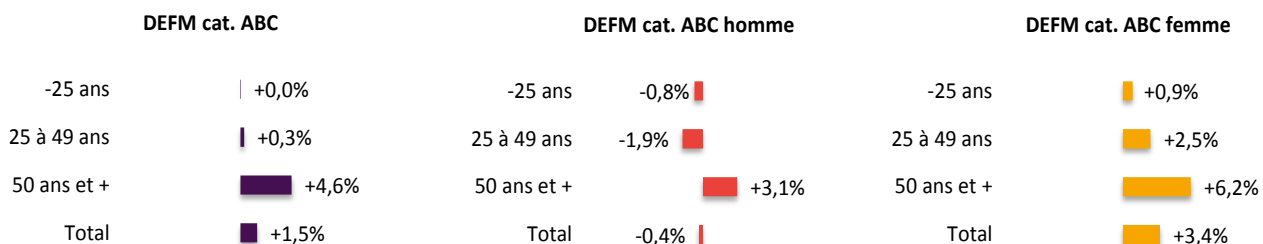
La demande d'emploi des hommes âgés de 25 à 49 ans en baisse

Depuis ces dernières années, la population des Demandeurs d'Emploi Fin de Mois (DEFM) catégories ABC de moins de 25 ans a connu des variations modérées. La situation se stabilise pour ce public, qui n'a pas varié depuis une année. Au 2^e trimestre 2018, leur nombre est identique à celui de 2017. Cela porte le nombre de demandeurs d'emploi de moins de 25 ans, inscrits dans les Alpes-Maritimes sur les listes de Pôle emploi en catégories ABC, à 10 900. La population des moins de 25 ans reste la moins représentée (10%) dans la demande d'emploi (13% FM).

Concernant les seniors, depuis le début de l'année en cours, leur nombre a augmenté de plus de +5% par an en moyenne. Leur progression est toujours linéaire. Leur poids dans la demande d'emploi cat. ABC s'établit au 2^{ème} trimestre 2018 à 29% (25% FM). 30 100 personnes âgées de 50 ans et plus sont recensées dans la DEFM cat. ABC, soit 1 300 de plus en un an [cf. Graphique 11].

Graphique 11

Évolution (juin 2018 - juin 2017) par sexe et âge de la DEFM cat. ABC



Source: Pôle emploi – DIRECCTE, STMT (données CVS-CJO)

Selon les chiffres de la demande d'emploi de longue durée, l'enlisement au chômage perdure

Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi depuis deux ans et plus, appelés Demandeurs d'Emploi de Très Longue Durée (DETLD), a doublé en six ans, ce qui confirme l'enlisement au chômage, autant présent dans le département qu'au niveau national. 23 100 personnes sont touchées par ce phénomène au 2^{ème} trimestre 2018, soit 22% de la DEFM cat. ABC.

L'indicateur conjoncturel de durée au chômage, calculé par Pôle emploi (ICDC), évalue l'incidence de la conjoncture économique sur le marché du travail et les opportunités offertes pour sortir de la liste des demandeurs d'emploi. Si la conjoncture économique au 2^{ème} trimestre 2018 se maintenait dans les Alpes-Maritimes, un demandeur d'emploi resterait, en moyenne, inscrit 12 mois approchés consécutifs, à Pôle emploi (362 jours). Sur un an, cet indicateur régresse de 23 jours, soit environ trois semaines.

Le nombre de demandeurs d'emploi restés inscrits en catégorie A, 365 jours parmi les quinze derniers mois, en cumulé ou non (Indicateur ICT3 de Pôle emploi) est de 24 900 à fin juin 2018, en baisse de -0.2% sur un an.

44 900 DELD
(≥ 1 an)
+ 8.7% sur un an

23 100 DETLD
(≥ 2 ans)
+ 7.3% sur un an

24 900 DE en ICT3
- 0.2% sur un an

ICDC 362 jours
- 23 jours sur un an

EN SAVOIR PLUS

- [Éclairages et Synthèses trimestriel sur l'Indicateur Conjoncturel de Durée au Chômage \(ICDC\) de Pôle emploi](#)
- [Données détaillées chômage et demandeurs d'emploi \(requêteur sur pole-emploi.org\)](#)

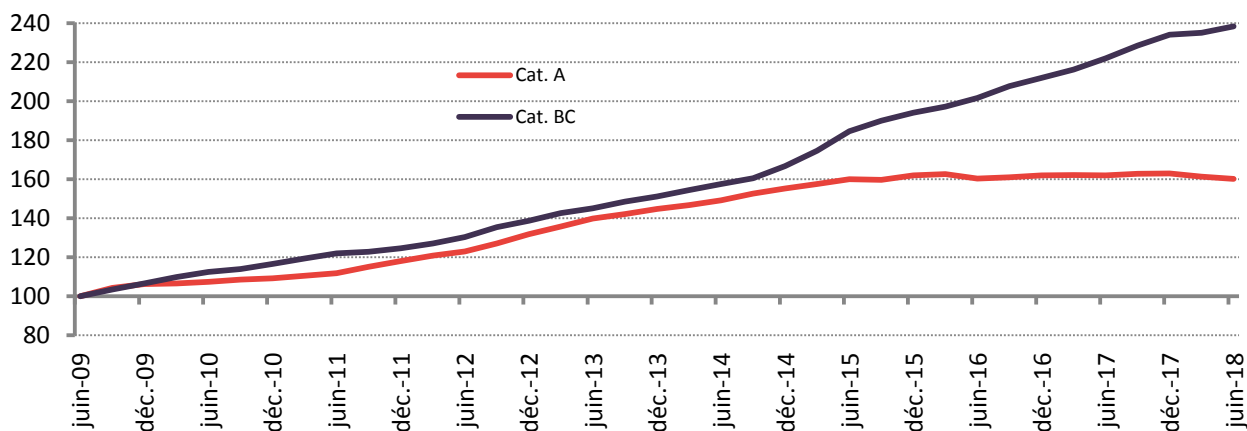


Les mutations du marché du travail

À partir de fin 2014, le nombre de personnes exerçant une activité réduite de plus ou moins 78h (catégories B et C) augmente tandis que le nombre de personnes sans activité (catégorie A) se stabilise. En effet, le nombre de DEFM catégories B et C a doublé en neuf ans. Ce qui montre une forme de précarisation du marché du travail, illustrée par une activité réduite subie [cf. Graphique 12].

Graphique 12

Évolution (juin 2018 - juin 2009) de la DEFM cat. A et cat. BC en indice base 100



Source: Pôle emploi – DIRECCTE, STMT (données CVS)

Sur le passé récent, l'analyse de la bascule de catégorie entre décembre 2017 et juin 2018 confirme cette mutation : d'une part, parmi les demandeurs d'emploi inscrits en catégorie A (ceux qui n'ont aucune activité), 15% sont en activité réduite et 29% sont sortis de la liste à fin juin 2018. D'autre part, parmi les inscrits en catégories B et C (ceux qui travaillent), 57% exercent toujours une activité et 25% sont sortis de la liste des demandeurs d'emploi à fin juin 2018.

Le retour à l'emploi des demandeurs d'emploi

Les sorties de la liste des demandeurs d'emploi pour reprise d'emploi, comptabilisées par les déclarations des demandeurs d'emploi lors de leur actualisation mensuelle, ne représentent pas l'exhaustivité des reprises d'emploi. Une reprise d'emploi au sens de l'indicateur « ICT1 » de la convention tripartite de Pôle emploi est calculée pour les demandeurs d'emploi en catégories A et B au cours du mois M-1 qui ont un retour à l'emploi du type : AFPR / POE, DPAE de plus d'un mois, passage en catégorie C ou en E ou reprise d'emploi déclarée [cf. Tableau 9].

Tableau 9

Profil des demandeurs en reprise d'emploi au sens de l'ICT 1

Alpes-Maritimes	ICT1	Poids
Reprise d'emploi déclarée	2 543	11%
Passage en C	5 092	21%
Passage en E	32	0%
AFPR / POE	168	1%
DPAE durable	8 431	35%
DPAE non durable	7 930	33%
Total	24 195	100%

EN SAVOIR PLUS

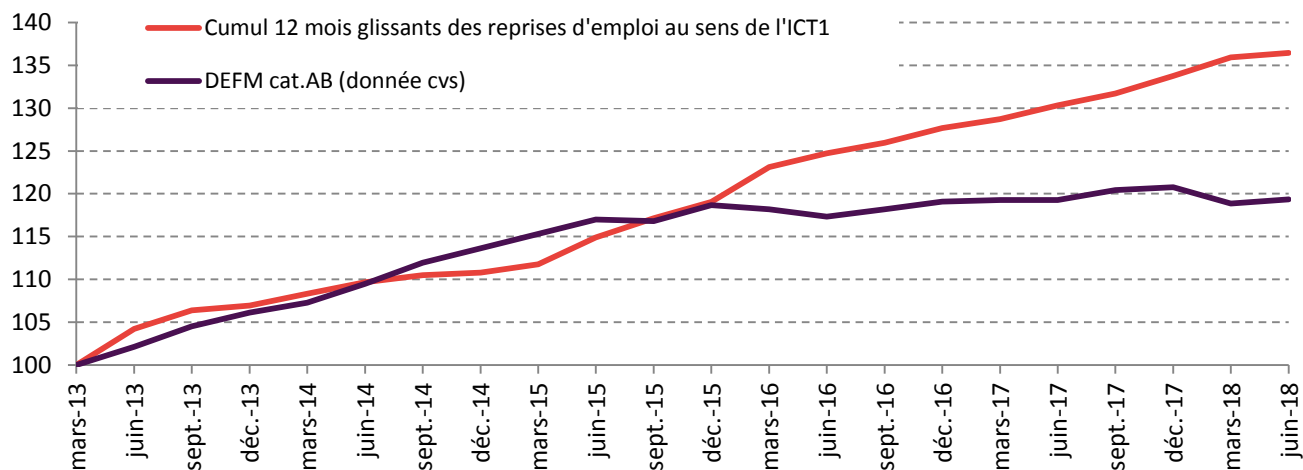
- [Éclairages et Synthèses trimestriel sur les reprises d'emploi des demandeurs d'emploi en région Provence-Alpes-Côte d'Azur \(Pôle emploi\)](#)



Depuis début 2016, la demande d'emploi cat. AB évolue peu tandis que le nombre de reprises d'emploi estimé augmente de façon linéaire [cf. Graphique 13].

Graphique 13

Évolution du cumul 12 mois glissants des reprises d'emploi et du nombre de DEFM Cat. AB (indice base 100)



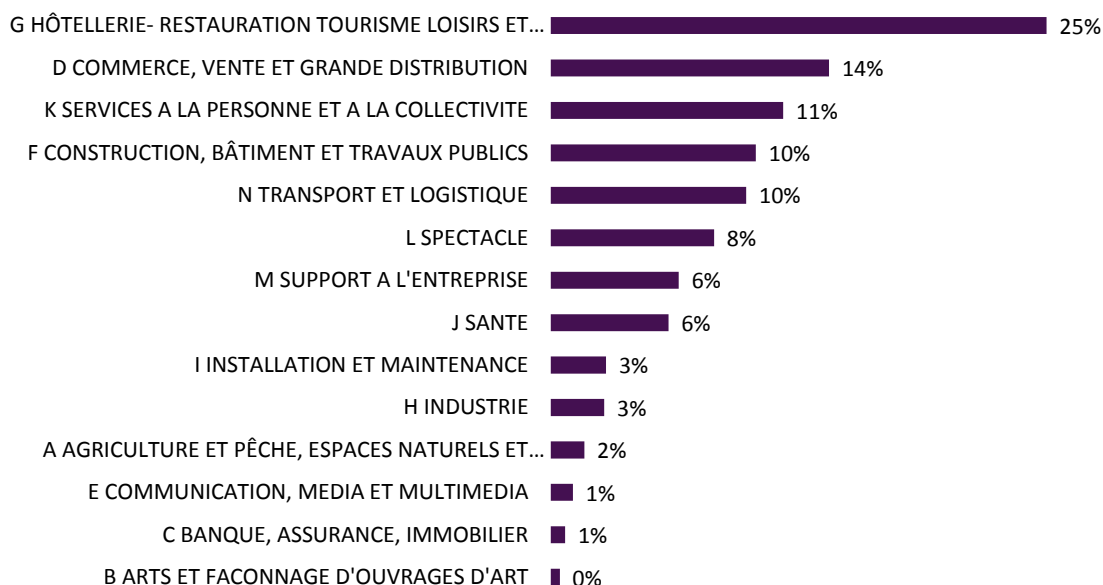
L'indicateur « ICT4 » de la convention tripartite de Pôle emploi évalue l'effet de la formation sur la reprise d'emploi des personnes inscrites à Pôle emploi. 57% des demandeurs d'emploi sortis de formation en 2017 ont repris un emploi d'une durée supérieure à un mois, six mois après la fin de la formation tandis que 33% ont repris un emploi durable.

L'employabilité des demandeurs d'emploi selon le domaine recherché

Parmi les embauches de demandeurs d'emploi au cours du 1^{er} semestre 2018, 25% concernaient des demandeurs d'emploi qui recherchaient un poste dans l'hôtellerie – restauration, tourisme et loisirs. À noter que le métier exercé est inconnu de nos services [cf. Graphique 14].

Graphique 14

Répartition des DPAE au bénéfice de demandeurs d'emploi, selon leur domaine recherché au 1^{er} semestre 2018



Les mobilités géographiques des demandeurs d'emploi

L'observation du lieu de travail, par le biais de la DPAE et du lieu de résidence par le biais de la **ST**atistique du **M**arché du Travail (STMT), permet d'identifier les départements où les demandeurs d'emploi, inscrits à fin décembre 2017, ont repris une activité au cours du 1^{er} semestre 2018. 88% des demandeurs d'emploi ont accédé à un emploi dans un département de la région. Pour les autres, ils se dirigent vers la métropole parisienne.

Les demandeurs d'emploi du département sont peu mobiles sur le plan géographique : c'est le principal frein périphérique à l'emploi, plus largement pour la région [cf. **Tableau 10**].

Tableau 10

Département de travail (localisation de la DPAE 2018) des DEFM inscrits dans les Alpes-Maritimes à fin décembre 2017



Département de travail (>1%)	
Alpes-Maritimes	83%
Bouches-du-Rhône	3%
Paris	3%
Var	2%

Aide à la lecture :

3% des demandeurs d'emploi résidant dans les Alpes-Maritimes à fin décembre 2017 ont trouvé un emploi à Paris au cours du 1^{er} semestre 2018.

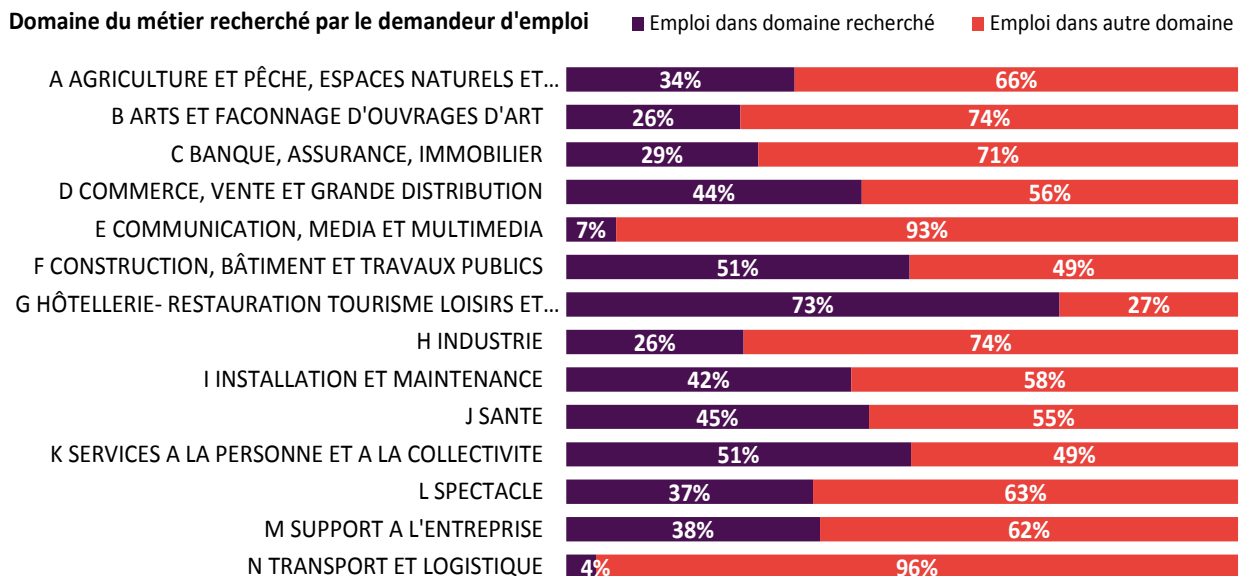
Source: Pôle emploi, STMT – ACOSS, DPAE

Les mobilités professionnelles des demandeurs d'emploi

L'observation du métier, par le biais du placement en emploi d'un demandeur d'emploi et de l'offre d'emploi enregistrée à Pôle emploi, indique s'il exerce dans le domaine où il recherchait un emploi. Par exemple, les demandeurs d'emploi qui recherchent un poste dans l'hôtellerie restauration ont été placés en emploi dans ce domaine, dans 73% des cas [cf. **Graphique 15**].

Graphique 15

Comparaison du métier recherché avec le métier retrouvé par les DEFM inscrits dans les Alpes-Maritimes à fin décembre 2017



Source: Pôle emploi, SISF, STMT

En résumé...

Entre 1962 et 1999, les Alpes-Maritimes ont connu un fort essor démographique lié à une migration résidentielle. En ralentissement depuis, l'évolution de la population n'est stimulée, selon le dernier recensement 2010-2015, que par les écarts entre les naissances et les décès. Le dynamisme démographique n'est plus un marqueur du département. Avec un taux de variation annuel de la population de +0.1% et sans migration résidentielle ou professionnelle, cela peut indiquer une faible attractivité du département.

La spécificité de l'emploi présentiel dans les Alpes-Maritimes (78%) oriente les demandeurs d'emploi vers de l'activité en lien avec les habitants du département et les biens et services qu'ils consomment. C'est pourquoi les secteurs de l'hébergement restauration et du commerce sont toujours créateurs d'emploi. Par ailleurs, la réponse de Pôle emploi aux besoins départementaux des emplois saisonniers doit être coordonnée, compte-tenu des intentions d'embauches de ce type (38%), exprimées par les employeurs lors de l'enquête Besoin en Main d'œuvre 2018 et notamment dans l'hébergement restauration (69%).

Avec un taux de chômage de 9.7% au 2^{ème} trimestre 2018, la main d'œuvre départementale est touchée durablement par le chômage. Des inégalités sociales apparaissent au sein des ménages au niveau des revenus. En effet, même si le revenu médian des Alpes-Maritimes est supérieur à la moyenne nationale, les inégalités se reflètent par le haut niveau de revenu des foyers les plus aisés. Selon l'INSEE, le taux de pauvreté des Alpes-Maritimes atteint 15.8% en 2015, soit 1.6 point de plus qu'en France métropolitaine. De plus, l'attrait touristique de ce département, atout incontestable du département, est aussi un inconvénient avec un nombre de résidences secondaires importants au détriment des résidences principales. Il entraîne également une pression foncière qui se répercute sur la modestie des logements; par exemple, seulement 27% des résidences principales sont des maisons (57% FM). De même, si la part du RSA dans la demande d'emploi est légèrement inférieure à la moyenne nationale (15% contre 16%), elle a plus que doublé en huit ans, passant de 6 300 individus à 14 900. En outre, plus d'un demandeur d'emploi sur deux est indemnisé par l'assurance chômage. Toutefois, malgré un contexte économique et social fragile, la progression de la demande d'emploi s'atténue d'année en année.

Manque de ressources, part plus importante de bénéficiaires de minimas sociaux ou de familles monoparentales sont autant de freins au retour à l'emploi pour une population relativement peu mobile : 83% des demandeurs d'emploi qui ont accédé à un emploi l'ont retrouvé dans le département. La mobilité est le frein périphérique fréquemment rencontré par le réseau des agences Pôle emploi comme problématique de retour à l'emploi au sein du département. Le retour à l'emploi peut être favorisé par une mobilité professionnelle. En effet, parmi les métiers les plus recherchés par les demandeurs d'emploi, parmi les trois premiers, deux appartiennent au domaine des services à la personne et à la collectivité et l'hôtellerie restauration. À noter que les demandeurs d'emploi de ces domaines sont placés en emploi, dans respectivement 51% et 73% des cas. En outre, la formation demeure une solution pour s'adapter au marché de l'emploi.

Avertissements et définitions

Emploi salarié INSEE/ACOSS/DARES

Jusqu'à présent, les estimations trimestrielles d'emploi (ETE) publiées au niveau localisé (région et département) portaient seulement sur les salariés du secteur marchand (hors agriculture et activité des particuliers employeurs en France métropolitaine). À partir de la publication de juin 2018, le champ des ETE localisé est étendu à l'ensemble de l'emploi salarié et aux départements d'outre-mer (hors Mayotte). Par rapport à la situation antérieure, sont donc ajoutés les salariés de la fonction publique, de l'agriculture et de l'ensemble des particuliers employeurs.

De plus, une distinction des emplois « privé » et « public », établie à partir de la catégorie juridique des employeurs, est disponible au niveau régional. Les niveaux de l'emploi « privé » publiés par les Urssaf et par l'Insee diffèrent du fait d'écarts de champ et de concept, et de légères différences peuvent exister sur les taux d'évolution (effets de composition liés aux écarts de niveaux).

Parallèlement, l'introduction de la déclaration sociale nominative (DSN) en remplacement du bordereau récapitulatif de cotisations (BRC) peut entraîner des révisions accrues sur les données, en particulier durant la phase de montée en charge de la DSN.

Métiers en tension au sens Pôle emploi / DARES

Un métier en tension est un déséquilibre constaté entre offres et demandes d'emploi à travers les données collectées par Pôle emploi à différents niveaux géographiques (national, régional, infra régional). Cette première liste est établie en utilisant deux indicateurs (définis par métier) :

- $T = \frac{3}{4} [OEE / DEE] + \frac{1}{4} [OEE/DEFM]$
- $D = \text{Projets difficiles} / \text{Projets de recrutement}$

Le premier indicateur est une variante de l'indicateur de tensions Pôle emploi / DARES : au ratio des offres déposées (OEE) sur les demandeurs d'emploi entrés (DEE) (indicateur de tension traditionnel, qui a une pondération de $\frac{3}{4}$) est ajouté, avec une pondération de $\frac{1}{4}$, le ratio des offres déposées sur le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois (DEFM). Le deuxième indicateur, sur les difficultés de recrutement, est issu de l'enquête BMO.

Un métier est considéré en « tension » si l'ensemble des conditions suivantes sont remplies :

- $T > 0,3$;
- $D > 20\%$;
- $T > 0,75$ ou $D > 60\%$
- $OEE > \text{seuil}$

Statistique trimestrielle du Marché du Travail (STMT)

Depuis 2018, la publication commune DARES-Pôle emploi est **trimestrielle**. Elle présente la moyenne sur le trimestre passé du nombre corrigé des variations saisonnières et des effets des jours ouvrables (CVS-CJO) de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi. Cette refonte de la publication vise à mettre l'accent sur les évolutions tendancielle de ces statistiques plutôt que sur leurs variations au mois le mois, qui sont très volatiles et parfois difficiles à interpréter.

Méthodologie

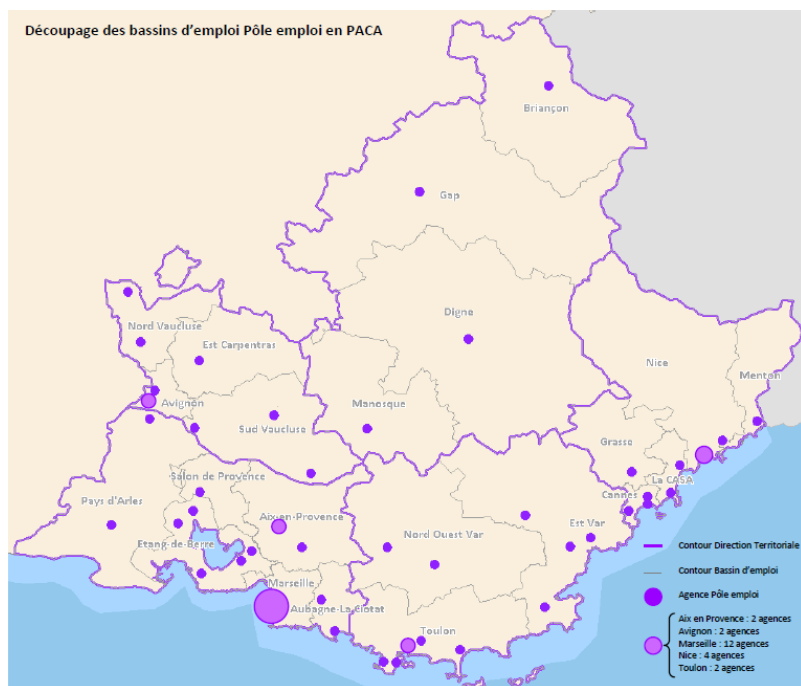
Le diagnostic territorial est une démarche sur quatre niveaux (Direction Régionale, Direction Territoriale, Bassin d'emploi Pôle emploi, Agence Pôle emploi) qui analyse le territoire pour orienter l'action de Pôle emploi. Il se compose de trois étapes : l'environnement socio-économique, l'action de Pôle emploi et le partenariat. Le portrait socio-économique est construit en associant un thème à une variable discriminante. Pour ces variables, la valeur du territoire est comparée à celle de France métropolitaine. Les thèmes décrivent les dynamiques du marché du travail et de l'emploi affectant de façon significative et directe la capacité de retour à l'emploi des demandeurs d'emploi. Il s'agit notamment de la croissance démographique, du dynamisme économique et le potentiel d'emploi.

Le service Statistiques, Études, Évaluations de la Direction Régionale Provence Alpes Côte d'Azur de Pôle emploi réalise annuellement 29 documents, 1 portrait Régional, 6 portraits Départementaux et 22 portraits bassins d'emploi (cf. carte ci-dessous) :

- Direction Territoriale 04-05 (Briançon, Digne, Gap, Manosque),
- Direction Territoriale 06 (Antibes, Cannes, Grasse, Menton, Nice),
- Direction Territoriale 13 (Aix en Provence, Aubagne-La Ciotat, Etang de Berre, Marseille, Pays d'Arles, Salon),
- Direction Territoriale 83 (Est Var, Haut Var, Toulon),
- Direction Territoriale 84 (Avignon, Est Carpentras, Nord Vaucluse, Sud Vaucluse).

Pôle emploi n'a pas retenu le découpage des zones d'emploi INSEE dans l'élaboration des bassins d'emploi, c'est une notion ressemblante mais différente. Un bassin d'emploi est un découpage initialement défini par l'ANPE puis par Pôle emploi. C'est un espace géographique où la majeure partie de la population habite et travaille. C'est un regroupement économique homogène d'agences Pôle emploi : en fonction de son adresse de résidence, chaque demandeur d'emploi s'inscrit à l'agence Pôle emploi qui couvre son bassin d'emploi.

Retrouvez toutes les informations sur [la page régionale de www.pole-emploi.fr](http://la_page_régionale_de_www.pole-emploi.fr) ainsi que les informations nationales sur www.pole-emploi.org.



Directeur de la publication
Thierry LEMERLE

Directeurs de la rédaction
Jean-Marie ROSSICH, Nicolas BIANCO

Réalisation : Caroline KOHSER
Direction de la Stratégie, Innovation & Lab
Service Statistiques, Études et Évaluations

Pôle emploi Direction régionale Provence-Alpes-Côte-D'Azur
34 rue Alfred Curtel
13010 Marseille

www.pole-emploi.org



Nous contacter : statistiques.13992@pole-emploi.fr

